

# Proposition du Président de la Société

Autor(en): **Girard, G.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **25 (1840)**

PDF erstellt am: **05.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## IV.

# A F F A I R E DU GAZ INFLAMMABLE

AU CANTON DE FRIBOURG.



### A.

PROPOSITION DU PRÉSIDENT A CE SUJET, FAITE A LA  
PREMIÈRE SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ.

*(Comme elle renfermait quelques indications intéressantes pour la géologie cantonale, j'ai cru devoir la rétablir, aussi bien que possible, d'après les notes de mon agenda et mes souvenirs).*

J'ai, Messieurs, une troisième proposition à vous faire. Elle concerne toutefois mon canton en particulier et son avantage; mais c'est à la Société helvétique des sciences naturelles que j'ai l'honneur de parler, et ce troisième objet, intéressant tout à la fois et la Suisse et la science, je suis sûr que vous voudrez bien lui accorder aussi votre attention et vos soins.

Le phénomène du Burgerwald a été signalé dans nos feuilles publiques. Elles ont parlé de son gaz inflammable et de son eau salée. Cette eau rappela à mon souvenir une chose qui s'était passée chez nous à une époque que je ne pouvais plus déterminer. J'avais appris que deux géologues, poursuivant, disaient-ils, le sel gemme depuis le grand duché de Baden, à travers le Rhin et les cantons d'Argovie et de Berne, avaient été conduits dans celui de Fribourg,

et que dans la vallée de Bellegarde ils avaient enfin trouvé le sel à *découvert*. Ce devait être là l'expression dont ils s'étaient servis. Ils avaient en même temps annoncé que dans la même vallée il y avait assez de houille pour l'exploitation du sel. La houille s'exploite maintenant par un particulier de l'endroit, mais le sel est tombé dans l'oubli.

Je croyais à son existence. Je pensai d'abord que les salines de Bex pouvaient bien n'être que la continuité de la couche de sel de notre canton, ainsi que l'avait indiqué autrefois M. Wild, ancien directeur de ces salines. Je pensai ensuite que cette même couche pouvait bien aussi s'étendre sous le Burgerwald, où jaillissait de l'eau salée. Deux choses, au surplus, venaient à l'appui de cette opinion. D'abord la présence du gypse dans cette localité, puis ce gaz inflammable qui se dégage aussi fréquemment dans les salines de Bex.

Comme je désirais ardemment que nous eussions du sel chez nous, je m'empressai de prier un ami de bien vouloir faire des recherches dans les archives du gouvernement, pour y trouver les renseignements qu'avaient autrefois donnés les deux géologues étrangers. Il m'apporta peu de jours après ce que je désirais, et entr'autres l'extrait suivant du protocole du Conseil d'État, sous date du 8 Avril 1818.

« M. le Conseiller Schaller communique des notes extrêmement intéressantes concernant une couche de sel gemme et une mine de houille qui doivent se trouver dans la vallée de Bellegarde, d'après les rapports de MM. les géologues Schlatter de Berne et Weibel de Hérissau. Le Conseil des finances, auquel ces actes seront transmis, sera autorisé à entrer en correspondance avec ces Messieurs, afin qu'ils puissent continuer leurs recherches dans ce canton aux frais du gouvernement. »

Le département des finances mit peu de zèle dans cette affaire, et les recherches ordonnées n'eurent pas du tout lieu.

Les deux géologues avaient indiqué en gros la vallée de Bellegarde, qui a plus de deux lieues de longueur, et n'avaient précisé aucune localité. J'éprouvais le besoin de sortir de ce vague, et une de mes connaissances m'en tira bientôt. Elle me dit que l'endroit où le sel gemme devait se montrer à découvert, était bien sûrement entre Bellegarde et Villette, sur le pied du Sattelberg, où il y a un terrain imprégné d'eau salée, et qui, de notoriété publique, sert de rendez-vous aux chamois qui y viennent en troupe lécher le sol. Dès-lors le point culminant de la couche saline du canton était, à mon avis, trouvé, et j'hésitai d'autant moins à l'étendre sous le Burgerwald, qu'une tradition place des salines beaucoup au-delà, à l'ouest de Fribourg, dans le village de Semsales, dont le sol a été autrefois bouleversé.

Les ouvriers occupés de l'exploitation du gypse au Burgerwald n'avaient d'abord remarqué qu'un soufflet souterrain; « ein Gebläs, » comme notre Scheuchzer en a signalé plusieurs dans les alpes qu'il a parcourues. Ce n'est qu'en présentant à ce souffle un tison qui ne voulait pas brûler à leur gré, qu'ils virent l'air se transformer en flamme. Un de mes amis me cita à cette occasion un autre soufflet souterrain qui devait se trouver dans la Gruyère. Des informations m'apprirent qu'il est derrière les moulins de Broc, sur le chemin qui passe sous Montsalvens, pour conduire à Charmey, Bellegarde, etc., et que l'air qu'il exhale est quelquefois tiède.

J'attachais un intérêt particulier à cette découverte, parce que Montsalvens est à l'extrémité occidentale de la chaîne dont le Burgerwald fait partie. Je vis là une continuité d'effets et par conséquent de causes, et je tâchai de recueillir de nouveaux renseignements. Un témoin oculaire m'apprit que cheminant le soir avec un ami sous Montsalvens, ils avaient fortement senti l'air qui s'élançait de deux grands trous, et qu'arrivés au contour du chemin, ils avaient vu,

sur la hauteur, et regardé plusieurs fois une flamme qui sortait des ruines de l'ancien château. N'était-ce pas là une répétition du phénomène qui nous occupe ?

De nouvelles informations m'apprirent que celui de Montsalvens est très-variable. Plus tard, l'un des deux voyageurs a revu la flamme; mais alors elle était divisée. D'autrefois elle a été remplacée par une colonne de vapeurs. Dans le bas, à côté du chemin, l'air sortant des deux trous est tantôt tiède, tantôt froid; il est plus ou moins fort, ou bien il n'y en a plus du tout.

Il résulte de toutes ces indications, que la flamme et l'eau salée du Burgerwald sont, au loin et au large, en rapport avec la nature du sol fribourgeois, et que si ce phénomène est pour nous d'une haute signification, il est en même temps digne d'occuper une société savante de confédérés et d'amis.

---

## B.

### MÉMOIRE

DE M. LE COL. DE DOMPIERRE.

Je n'avais pas l'intention d'élever ma voix au milieu de Vous, Messieurs et très-chers collègues, pour Vous parler du gaz inflammable qui s'est manifesté d'une manière si remarquable au sud de Fribourg; bien persuadé que d'autres plus habiles que moi en entretiendraient la Société avec plus de science et d'agrément que je ne saurais le faire; mais ayant lu tout récemment dans la Revue Britannique une relation sur l'*exploitation des salines de la Kenawhay*, au nord de l'État de Virginie, j'ai trouvé une grande ressemblance entre les phénomènes, et j'ai cru devoir Vous communiquer les résultats de mes observations à ce sujet. Je le ferai le plus brièvement possible.